

575 pieds carrés. Mais ses écoles catholiques y sont. Des volumes et des volumes de travaux magnifiques sont entassés sur les tables. Les murs sont tapissés d'habiles produits de la plume, du crayon, du pinceau et de l'aiguille. Les merveilles de la flore canadienne, réunies par les enfants catholiques dans de vastes herbiers, sont là pour proclamer la beauté de la terre qui les a produits..»

Cette collection nous l'avons vue, et elle fait certainement honneur à la maison qui l'a fournie, et dont nous ne nous rappelons plus le nom.

«Je n'ai pas besoin de dire, ajoute l'écrivain du *Church Progress*, que les travaux des écoles congréganistes sont supérieurs à ceux qui viennent des écoles dirigées par les laïques.»

Il n'est pas nécessaire d'être un connaisseur consommé, ni d'un long examen pour le constater. Le premier venu n'a, par exemple, qu'à jeter un simple coup d'œil sur les travaux à l'aiguille des écoles congréganistes et des écoles dirigées par des laïques, pour voir combien les premiers sont supérieurs aux derniers. Ce n'est pas assez dire, non seulement ils sont supérieurs, mais le contraste est amusant. Ce qui le prouve bien, c'est le fait qu'on a dû mettre sous bandes les travaux des écoles congréganistes, pour qu'ils ne fussent pas enlevés par les visiteurs, sans avoir besoin de recourir aux mêmes mesures de précautions pour les travaux des écoles dirigées par les laïques. Quant à ces derniers, nous a-t-on dit, leur mince valeur, si toutefois ils en ont une, les protège efficacement, et jusqu'à présent pas un seul échantillon n'a été dérobé. Nos couvents sont donc amplement vengés des injures et des outrages que nos laïciseurs leur prodiguent depuis douze mois. Il y a en effet, juste un an, qu'une volée d'étourneaux s'est mise en campagne contre nos maisons d'éducation.

L'écrivain parle ensuite de la calligraphie des élèves des Frères, qui occupent toujours le premier rang parmi les éducateurs de la jeunesse. «L'écriture, dit-il, est portée à la hauteur d'un des beaux arts dans leur Académie Commerciale de Québec et le pensionnat du Mont Saint-Louis, à Montréal.» Il mentionne aussi les travaux des élèves des Sœurs de la Congrégation, du collège de Joliette et de quelques autres maisons d'éducation. Il a raison quand il dit : «je pourrais continuer ainsi à louer tous les travaux des écoles dirigées par les communautés religieuses.»

Nous ne sommes pas en mesure de compléter cette nomenclature.